

DECLARATION DE LA RD CONGO SUR L'ACTION DE L'OMS DANS LES SITUATIONS D'URGENCE SANITAIRE ET LA POLIOMYELITE (POINTS 16 et 19)

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs

La République démocratique du Congo remercie le Directeur Général pour la qualité des rapports présentés sur les situations d'urgences sanitaire et la poliomyélite et s'associe à la déclaration faite au nom de la région africaine.

la RDC demeure confrontée à plusieurs urgences sanitaires dont les épidémies en cours comme la Mpox, le choléra, la poliomyélite, la rougeole et la crise humanitaire sans précédent à l'Est de mon pays suite à la guerre d'agression menée par le Rwanda entraînant des millions des déplacés et des réfugiés, la destruction de plusieurs infrastructures de santé.

L'an dernier le pays a été confronté à la 16 épidémie de la MVE pour laquelle une riposte bien coordonnée sous le leadership de l'Institut national de santé publique à travers son centre des opérations d'urgences avec l'appui de l'OMS et des autres partenaires ayant permis une éradication rapide de cette épidémie.

Concernant la Mpox, épidémie est en voie de contrôle en RDC où le nombre de nouveaux cas a sensiblement diminué et il y a actuellement un plan de transition pour remettre la lutte de cette maladie dans le programme national régulier avec un accent sur l'intensification de la vaccination.

Des progrès notables ont été enregistrés concernant la poliomyélite et les efforts en cours sont encourageants pour l'atteinte de l'objectif d'éradication.

Les mécanismes de préparation, réponse demeurent essentiels dans une approche Une seule santé avec l'accompagnement de l'OMS pour le maintien et le renforcement de la résilience de notre système de santé.

Je vous remercie

Points essentiels des discussions ce 04 02 2026